



SyndiquéEs CGT opposéEs au nouvel aéroport de NDDL,

nous sommes convaincuEs, à l'instar de la majorité des opposantEs, que la consultation pseudo démocratique du 26 juin dernier ne doit pas freiner le légitime combat contre ce « grand projet inutile ». Nous réaffirmons donc notre engagement dans la lutte.

L'examen attentif des résultats fait notamment ressortir des votes quasi équilibrés pour les villes de Nantes et de Bouguenais ou majoritairement en faveur du « Non » pour Rezé et Saint-Sébastien (ces villes étant les plus soumises aux nuisances de l'actuel aéroport).

Comme l'ont relevé la plupart des observateurs, cet apparent paradoxe - à l'aune du discours catastrophiste des partisans du nouvel aéroport- traduit peut-être le souci des habitants concernés de **conserver la proximité de l'aérogare de Nantes Atlantique**. Il souligne surtout la volonté de ne pas encore accentuer le déséquilibre du tissu économique entre le sud et le nord de la Loire.

Les illusions sur l'emploi ont pu aussi faire pencher la balance en faveur du « oui » à l'Ouest et au surtout au Nord du département. Il se confirme bien que les questions du développement économique et de l'emploi ont été et resteront au cœur du débat...

Dès la publication des résultats de la consultation pipée par le gouvernement, nos camarades du groupe VINCI qui sont particulièrement concernés et interpellés par le projet de nouvel aéroport, viennent de réitérer haut et fort leur opposition :

Nous ne sommes pas des mercenaires !

Notre-Dame-des-Landes :

Non aux expulsions, non aux travaux



Le Collectif national des syndicats CGT du Groupe VINCI considère que la consultation du 26 juin 2016 sur le « transfert » de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-

Dame-des-Landes n'a été pour le gouvernement qu'un nouveau moyen de manipuler l'opinion pour tenter de justifier

son désengagement au profit du privé, dans un déni de démocratie avéré.

Cet ersatz de référendum ne résout en rien les problèmes légaux posés par le projet de construction d'un nouvel aéroport ; il reflète avant tout la volonté des parties intéressées (gouvernement Valls et VINCI) de passer en force avant l'échéance de la déclaration d'utilité publique.

C'est pourquoi, face à autant de mépris, nous réitérons notre demande qu'il ne soit procédé à aucune expulsion ni expropriation sur le site, que rien ne soit entrepris tant que tous les recours ne seront définitivement tranchés, et qu'il soit mis un terme à toutes les opérations d'intimidation et de stigmatisation des habitants de la ZAD, auxquels nous réaffirmons notre solidarité.

La question simpliste posée aux seuls électeurs de Loire-Atlantique, sur la base de données incohérentes, voire périmées, n'a fait que contourner la nécessité d'une remise à plat d'un projet compromis de toutes parts. Cette consultation, orchestrée et orientée par des promoteurs avides, prive le Grand-Ouest et les citoyens de la région d'une authentique réflexion sur leur avenir et les choix de développement qui leurs sont nécessaires.

C'est pourquoi nous réclamons à nouveau qu'une étude indépendante et sérieuse soit menée, notamment pour étudier les avantages et inconvénients du maintien en exploitation et du développement de l'aéroport de Nantes Atlantique, sur la base de données fiables et actualisées. En tant qu'organisations syndicales responsables et

motivées par les intérêts collectifs de nos concitoyens et des salariés du groupe VINCI, nous réaffirmons notre volonté de travailler sur des projets dont nous puissions être fiers pour leur utilité sociale et sociétale. Aussi, nous dénonçons toutes formes de PPP, dites de « Partenariat Public Privé », qui ne font qu'alimenter des profits privés sur des biens publics, au détriment de l'intérêt collectif – comme nous en avons eu l'exemple en 2006, avec la grande braderie des concessions d'autoroutes à des grands groupes dont VINCI fait partie.

Nous renouvelons notre mise en garde contre la menace que ce genre de contrats fait peser sur les emplois, les salaires et les conditions de travail, le dumping social étant la seule façon de satisfaire les conditions abusives de rentabilité imposées à de telles concessions.

C'est pourquoi, en tant que salariés de VINCI, directement concernés par cette affaire, nous refusons d'être associés en quoi que ce soit aux basses œuvres d'AGO, filiale du Groupe, et répétons notre refus de servir de mercenaires pour démarrer un chantier dans les pas d'une nouvelle opération « César ».

Nous appelons l'ensemble des salariés et des citoyens qui partagent les termes de cette déclaration à se rendre sur la ZAD de Notre Dame des Landes les 9 et 10 juillet prochains pour en témoigner et défendre l'intérêt de tous.

Montreuil, le 30 juin 2016